

Séminaire Fondation Manuel de planification

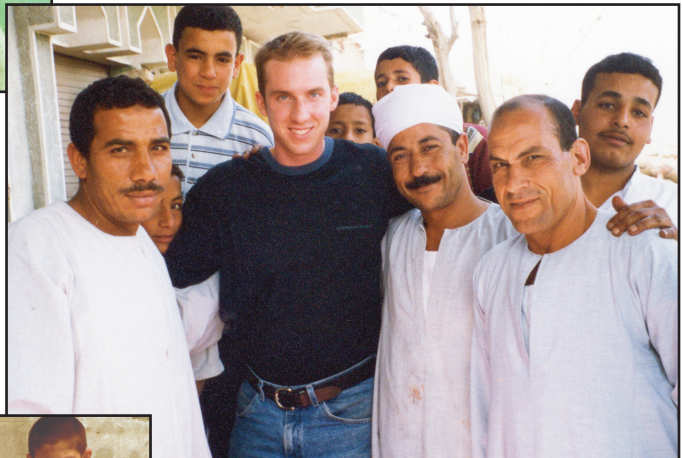
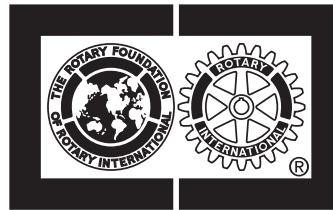


Table des matières

Programme	1
Organisation du séminaire	1
Modèles de programme	2
Programme de quatre heures	2
Programme de six heures	3
Conseils supplémentaires	5
Sujets éventuels	5
Étapes à suivre	7
Échéancier	8
Budget	8
Évaluation	9
Modèle d'évaluation : exposé	9
Évaluation du séminaire	10
Compte rendu	11
Documentation	13
Contenu	13
Conseils aux instructeurs	13
Autre documentation utile	14
Le responsable Fondation de club	17
Son rôle	17
Modèle d'un programme de séminaire Fondation	17
Les programmes humanitaires	19
Subventions de district simplifiées	19
Subventions pour Volontaires	20
Subventions de contrepartie	22
Subventions 3-H	23
Gestion des fonds de subvention	24
PolioPlus	27
Les programmes éducatifs	29
Centres du Rotary pour études internationales	29
Certificat de 3 mois sur la paix (Thaïlande)	31
Bourses d'études	33
Échanges de groupes d'étude	36
Subventions pour professeurs de l'enseignement supérieur	40
Les Anciens de la Fondation	40

Recherche des fonds	43
Fonds de participation aux programmes	44
Fonds permanent	46
Dons majeurs	47
Témoignages de reconnaissance et rapports	48
<i>SHARE</i>	51

Les finances de la Fondation Rotary	53
--	-----------

Le programme

L'organisation du séminaire

Cette responsabilité échoit à l'équipe dirigeante du district dont la commission Fondation ; le coordinateur régional de la Fondation peut être mis à contribution en tant que conseiller et/ou intervenant.

Les participants

Ouvert aux Rotariens, le séminaire s'adresse en priorité aux présidents de club en exercice et élus, aux responsables Fondation de club, aux gouverneurs en exercice et élus ainsi qu'à leurs adjoints, aux responsables de la commission Action internationale et aux nouveaux membres.

L'utilité des séminaires Fondation

Le séminaire vise à :

- motiver les dirigeants rotariens à participer aux programmes de la Fondation et à les soutenir ;
- insister sur l'intérêt de participer aux programmes de la Fondation ;
- donner un aperçu des programmes de la Fondation et de sa politique générale ;
- informer les Rotariens des changements de programmes/politiques et leur présenter les objectifs de l'année ;
- reconnaître les contributions exceptionnelles des Rotariens et des clubs dans le cadre de la Fondation ;
- répondre aux questions.

Les objectifs sont :

- d'augmenter le soutien financier aux programmes humanitaires et éducatifs ;
- de favoriser la création de commissions Fondation de club ;
- de fournir aux dirigeants de club la formation et les moyens d'encourager leur effectif à soutenir la Fondation.

Date

Le plus tôt possible avant le 15 novembre et de préférence vers le 30 septembre. Les séminaires de district ont lieu en principe après les séminaires régionaux animés par les coordinateurs régionaux.

Mise au point de l'ordre du jour

Il est impossible de couvrir tous les sujets relatifs à la Fondation. Choisissez les exposés et un format susceptibles d'intéresser le plus grand nombre, en fonction des commentaires des Rotariens et des dirigeants du Rotary et de la Fondation de votre région.

Modèles de programme

Programme de quatre heures

- 08 h 00 - 08 h 30 Inscriptions
- Séance plénière d'ouverture*
- 08 h 30 - 08 h 45 Communiqués divers et introduction sur les buts et objectifs du séminaire.
- 08 h 45 - 09 h 15 Allocution d'ouverture portant sur les réussites de la Fondation dans le district et les résultats de l'année précédente. *Pour une efficacité maximale, utiliser diapositives et vidéos, et inviter des récipiendaires.*
- 09 h 15 - 09 h 45 Mise à jour sur la Fondation, changements affectant les programmes et objectifs pour l'année à venir. *(Distribuer des photocopiés comme support d'information)*
- 09 h 45 - 10 h 00 Pause
- 10 h 00 - 10 h 45 *Ateliers/Groupes de discussion 1*
- 10 h 55 - 11 h 40 *Ateliers/Groupes de discussion 2*
- Séance plénière de clôture*
- 11 h 50 - 12 h 20 Remarques de clôture *(Choisir un format différent de la séance d'ouverture)*
- 12 h 20 - 12 h 30 Évaluation du séminaire

Programme de six heures

08 h 00 - 08 h 30 Inscriptions

Séance plénière d'ouverture

08 h 30 - 08 h 45 Communiqués divers et introduction sur les buts et objectifs du séminaire.

08 h 45 - 09 h 15 Allocution d'ouverture portant sur les réussites locales et régionales dans le district et les résultats de l'année précédente. *Pour une efficacité maximale, utiliser diapositives et vidéos et inviter des bénéficiaires des actions.*

09 h 15 - 09 h 45 Mise à jour sur la Fondation, changements affectant les programmes et objectifs pour l'année à venir. *(Distribuer des photocopiés comme support d'information)*

09 h 45 - 10 h 00 Pause

10 h 00 - 11 h 00 *Ateliers/Groupes de discussion 1*

11 h 10 - 12 h 10 *Ateliers/Groupes de discussion 2*

12 h 10 - 13 h 00 Repas suivi d'un exposé de 20 minutes dans un format différent de celui de la séance d'ouverture,

ou

Repas suivi d'un exposé de 20 minutes sur les témoignages de reconnaissance aux personnes effectuant un don à la Fondation.

13 h 00 - 13 h 50 *Ateliers/Groupes de discussion 3*

Séance plénière de clôture

14 h 00 - 14 h 20 Remarques de clôture *(Choisir un format différent de la séance d'ouverture)*

14 h 20 - 14 h 30 Évaluation du séminaire (Voir modèle en page 10)

Conseils supplémentaires

Sujets éventuels

Vous trouverez ci-dessous une liste de sujets pour des ateliers et discussions de groupe en fonction du type de participants. Vous pouvez combiner les séances, en éliminer ou en ajouter selon le niveau de connaissance des participants. Nous avons aussi inclus une liste de sujets d'intérêt général.

Présidents élus des clubs, présidents des clubs, responsables Fondation et autres Rotariens

- Généralités sur la Fondation
- Élaboration des objectifs – Étapes et planning
- Programmes Fondation – Intérêts pour les clubs et les Rotariens
- Recherche de fonds – Éléments fondamentaux
- Collecte de fonds
- Responsabilités Fondation
- Mois de la Fondation – Activités
- Analyse des rapports de la Fondation
- Réalisation des objectifs Fondation – Participation aux programmes et recherche de fonds
- L'avenir de la Fondation Rotary
- Fonds permanent
- Programmes de subventions humanitaires
- PolioPlus
- Programmes éducatifs
- Bonne gestion des fonds de la Fondation
- Rapports à soumettre

Sujets supplémentaires

- Promouvoir la Fondation
- Évaluation du programme : ce qui marche et ce qui ne marche pas
- Les Anciens de la Fondation
- Comprendre le système *SHARE*

Étapes à suivre

Pour le budget, les locaux, la promotion et publicité, les inscriptions, les voltigeurs, l'imprimerie, le cas échéant l'hébergement et le transport, il est possible de procéder par comités :

1. *Élaborer un plan d'action et un échéancier.*
2. *Faire une ébauche du programme en fonction de vos objectifs et des besoins de votre district.* Tenir compte de ce qui a marché jusqu'à présent et de ce qui nécessite d'être amélioré. Solliciter l'avis des Rotariens du district. Tirer parti de l'expérience de vos prédécesseurs.
3. *Nommer un comité d'organisation* composé de Rotariens qualifiés. Envoyer à chacun une invitation officielle en précisant leurs responsabilités.
4. *Choisir conférenciers, intervenants, modérateurs, voltigeurs et autres participants clés.* Inviter comme intervenants des Anciens de la Fondation, le coordinateur régional ou des membres de l'équipe de zone. Envoyer une invitation officielle accompagnée d'une description précise de leur rôle. Collaborer avec tous les participants clés pour mettre au point la documentation
5. *Trouver des locaux adéquats.* Il est nécessaire de définir vos besoins pour ce qui est des séances plénières, des salles de discussions de groupe, des repas, des inscriptions, de l'hébergement et autres besoins logistiques.
6. *Choisir des voltigeurs qualifiés en fonction des commissions.*
7. *Informez dès que possible tous les participants* de la date de la rencontre. Préparer et envoyer à l'avance la documentation nécessaire, y compris les modalités d'inscription. Assurer le suivi si nécessaire.
8. *Préciser l'imputation des dépenses.*

De plus :

- Commencer les préparatifs le plus tôt possible.
- Planifier soigneusement et respecter le calendrier.
- Déléguer les responsabilités s'il y a lieu.
- Établir un budget rigoureux.
- Faire appel au personnel du Secrétariat et de la Fondation pour tout renseignement.

- Conserver toutes ses notes pour l'année suivante.
- Prévoir une marge de sécurité pour tout imprévu.

Échéancier

Dans un souci d'efficacité, les administrateurs de la Fondation veulent que ce séminaire se tienne si possible avant le 30 septembre, mais de toute façon avant le 15 novembre.

Les délais et activités sont donnés uniquement à titre indicatif et sont à adapter si besoin est.

Compte à rebours

- J – 18 semaines** _____ Informer votre gouverneur de votre intention de tenir un séminaire et lui demander d'y participer.
- _____ Nommer un comité d'organisation.
- _____ Envoyer les invitations et les formulaires d'inscription aux présidents et présidents élus des clubs ; aux gouverneurs élus et adjoints ; aux responsables de district ; aux responsables Fondation de club et autres invités (par ex. : votre coordinateur régional Fondation et le cas échéant votre conseiller Dons majeurs ou conseiller stratégique du Fonds de participation aux programmes).
- _____ Prendre les dispositions pour les expositions d'actions des clubs ou autres.
- J – 8 semaines** _____ Commander le matériel auprès de la Fondation.
- _____ Expédier le matériel sur le lieu de la rencontre.
- _____ Finaliser le programme et le choix des conférenciers.
- J – 3/7 jours*** _____ Vérifier que toutes les dispositions ont été prises pour le service de restauration (*ou à la date fixée par les responsables des locaux).
- J + 1 à J + 45** _____ Soumettre un compte rendu du séminaire au coordinateur régional de la Fondation.

Budget

Il vaut mieux prévoir large pour pallier les impondérables. Le séminaire devant être autofinancé, *les écarts de budget sont à contrôler car ils ne seront pas couverts par la Fondation.*

Évaluation

L'évaluation est l'un des points clés de tout programme de formation. N'hésitez pas à adapter, si besoin est, le formulaire proposé ci-après.

À noter : *Le compte rendu de la page 11 est à remplir et à soumettre au coordinateur régional de la Fondation à l'issue du séminaire.*

Modèle d'évaluation : exposé

À remplir et à retourner au responsable du séminaire.

Nom du conférencier : Pierre Dupont

Sujet : Outils et techniques de promotion de la Fondation

Objectif : l'objectif de cette séance est de présenter les outils et techniques utilisés pour promouvoir les programmes de la Fondation ainsi que les contributions financières.

- | | | |
|--|-----|-----|
| 1. L'objectif de la séance a-t-il été atteint ? | oui | non |
| 2. La séance vous a-t-elle ouvert de nouvelles perspectives ? | oui | non |
| 3. En avez-vous retiré des informations pertinentes susceptibles d'être utilisées par votre district ou club ? | oui | non |
| 4. Le niveau de la formation correspondait-il à votre niveau de connaissances (trop technique, trop simpliste) ? | oui | non |
| 5. A-t-on accordé suffisamment de temps aux questions et à la discussion ? | oui | non |

Autres remarques

Évaluation du séminaire (modèle)

Ce formulaire nous permettra d'évaluer l'efficacité des séminaires Fondation de district. Votre aide est grandement appréciée et vos commentaires seront utilisés lors de la préparation des prochains séminaires.

Programmes de la Fondation Rotary

Grâce au séminaire, je connais les bénéfices des programmes éducatifs. oui non

Grâce au séminaire, je connais les bénéfices des programmes humanitaires. oui non

Je suis conscient de l'importance d'établir des contacts avec les Anciens de la Fondation. oui non

Finances de la Fondation Rotary

Je comprends et peux expliquer les grandes lignes de l'organisation financière de la Fondation. oui non

Recherche de fonds

Je comprends et peux expliquer l'importance de soutenir le Fonds permanent et le Fonds de participation aux programmes. oui non

Je comprends le but de la campagne *Un don, chaque année*
J'ai appris des stratégies de collecte de fonds. oui non

Le système *SHARE*

Je peux expliquer le système *SHARE* à d'autres Rotariens. oui non

Impressions générales

Les séminaires de district sont utiles. oui non

Les instructeurs maîtrisaient leur sujet. oui non

Les instructeurs ont favorisé la participation. oui non

Poste au sein du club _____

Club _____

Votre opinion nous est précieuse. Merci !

Compte rendu

District _____

À soumettre, accompagné du programme, au coordinateur régional et au gouverneur à l'issue du séminaire.

Date du séminaire _____

Lieu _____

Nombre de participants _____

Veuillez noter le nombre de :

Présidents de club _____

Présidents élus _____

Adjoints du gouverneur (le cas échéant) _____

Responsables Fondation de district _____

Responsables Fondation de club _____

Autres _____

Nombre de clubs représentés _____

Comment allez-vous les informer sur la Fondation ?

Votre coordinateur régional a-t-il participé au séminaire ?

Décrivez tout problème éventuel soulevé lors du séminaire.

D'autres dirigeants du Rotary (administrateurs du Rotary ou de la Fondation) assistaient-ils à la rencontre ? Faites-en la liste et expliquez leur rôle pendant le séminaire.

Suggestions proposées pendant le séminaire sur les programmes de la Fondation, la recherche de fonds, les lignes de conduite, etc.

Commentaires sur le séminaire. (Utilisez une feuille volante si nécessaire)

Soumis par : _____

Fonction actuelle au Rotary : _____

Date : _____

Merci de votre soutien à la Fondation Rotary.

Documentation

Contenu

- Une description des programmes, des exemples d'actions couronnées de succès et des réponses aux questions les plus fréquentes.
- Une fiche sur chaque programme à utiliser comme polycopié.
- Des tableaux pouvant être transformés en transparents, présentations PowerPoint ou en photocopies pour distribution.

Remettre cette documentation aux instructeurs concernés.

Conseils aux instructeurs

Plan d'une séance

Ce format donne un exposé d'environ 20 à 30 minutes selon le temps imparti aux questions et peut être adapté aux besoins.

I. Introduction

Se présenter ainsi que votre club, votre poste et votre expérience du programme concerné.

II. Motivation

Illustrer l'intérêt de participer à ce programme. Il peut s'agir d'un projet couronné de succès d'un club du district.

III. Critères du programme

Distribuer la fiche-info et se servir des diapositives PowerPoint disponibles sur le cédérom qui vous sera expédié sous pli séparé ou sur le site du Rotary, www.rotary.org.

IV. Intérêt du programme

Présenter toutes les options offertes car très souvent les clubs n'envisagent pas toutes les possibilités par manque d'information. Maintenir l'objet du débat autour de l'impact du programme dans le monde, les clubs et les Rotariens, plutôt que sur les procédures et caractéristiques. Par exemple, un club peut participer au programme des bourses en parrainant un boursier, en invitant un ancien boursier à une réunion ou encore lorsque l'un de ses membres est choisi comme conseiller d'un boursier.

V. Questions/Réponses

Prévoir une séance de questions/réponses. Si le temps le permet, lancer la discussion sur l'un des thèmes proposés.

Autre documentation utile

Sauf mention spéciale, les publications listées ci-dessous sont gratuites. Il est conseillé de commander un exemplaire pour quatre participants. Une liste de publications spécifiques est fournie à la fin des fiches sur chacun des programmes.

La majorité des publications peuvent être téléchargées sur le site du Rotary, www.rotary.org. Les publications listées dans le *Catalogue* [019] peuvent être commandées auprès du bureau régional de Zurich [Tél. (41-44) 387 71 11 ou par fax au (41-44) 422 50 41] auprès du siège à Evanston (Tél. +1 847 866 4600 ou par fax au +1 847 866 3276) ou en ligne à shop.rotary.org.

Prévoir au moins 6 semaines pour le traitement de votre commande.

Le *Catalogue* contient la liste des publications et des auxiliaires audiovisuels disponibles dans les langues officielles. Les dossiers de demande sont aussi disponibles sur le site du Rotary, sauf indication contraire.

Titre	Numéro	Prix unitaire
Programmes éducatifs		
Centres du Rotary pour études internationales - dépliant*	084-FR	Gratuit
Centres du Rotary pour études internationales - candidature	083-FR	Gratuit
Centres du Rotary pour études internationales (affiche)	075-FR	Gratuit (1 max.)
Centres du Rotary pour études internationales - Guide du Rotarien	085-FR	Gratuit
Bourses de la Fondation et pour professeurs - Dépliant	132-FR	Gratuit (25 max.)

Subventions pour professeurs de l'enseignement supérieur		Disponible uniquement sur le site du Rotary
Bourses de la Fondation/Professeurs d'université - Guide pour les Rotariens	012-FR	Gratuit (2 max.)
EGE - dépliant	160-FR	Gratuit
EGE - Guide pour les Rotariens	165-FR	Gratuit
Il est recommandé de commander et distribuer 083 et 084 ensemble.		
Recherche de fonds		
Named Funds	110-EN	Gratuit (100 max.)
Déclaration de don	149-FR	Gratuit (100 max.)
Relever aujourd'hui les défis de demain	173-FR	Gratuit (100 max.)
Securing the Future	183-EN	Gratuit (100 max.)
Demande de témoignage de reconnaissance	123-FR	Gratuit
Société des légataires - Invitation	097-FR	Gratuit (100 max.)
Société des légataires - Formulaire	098-FR	Gratuit (100 max.)
Publicly Traded Securities (USA et Canada seulement)	175-EN	Gratuit (100 max.)
Life Income Gifts (USA seulement)	109-EN	Gratuit (100 max.)
Donor Advised Funds Quick Guide (USA seulement)	382-EN	Gratuit (100 max.)
Un don, chaque année - Brochure	957-FR	Gratuit (100 max.)
Un don, chaque année - DVD	978-MU	15 USD
Un don, chaque année - Feuille d'étiquettes autocollantes (64 par feuille)	956-MU	Gratuit
Programmes humanitaires		
Guide des subventions de contrepartie	144-FR	Gratuit (5 max)

Demande de subvention de contrepartie		Disponible uniquement sur le site du Rotary
Guide des subventions 3-H	158-FR	Gratuit
Gestion des subventions de district simplifiées – Meilleures pratiques	156-FR	Gratuit
Subventions pour Volontaires	150-FR	Gratuit
Subventions pour Volontaires de la fondation - Dossier de demande		Disponible uniquement sur le site du Rotary
Planification & Administration		
Fondation Rotary - Récapitulatif des programmes	219-FR	Gratuit
Rapport annuel de la Fondation Rotary	187B-FR	Gratuit
Fondation Rotary - L'année en chiffres	159-FR	Gratuit
La Fondation Rotary - Objectifs 2008/2009	208-FR	Gratuit
PolioPlus		
PolioPlus : un cadeau aux enfants du monde (vidéo)	317-MU	15 USD
PolioPlus à la une		Disponible uniquement sur le site du Rotary
PolioPlus - Brochure	323-FR	Gratuit
PolioPlus Poster	327-FR	Gratuit
Vaincre la polio (CD)	329-MU	5 USD
Affiches		
Bourses	318	Gratuit
Un don, chaque année - Lot de 2 affiches	959	Gratuit (2 max.)

Le responsable Fondation de club

Son rôle

Une partie du séminaire Fondation devra être consacrée à la formation du responsable Fondation de club. Veuillez vous référer à la publication *La commission Fondation de club* [155-FR] pour plus de renseignements.

Modèle de programme de séminaire Fondation de club

Participants : Responsable Fondation de club, présidents de clubs en place et entrants, responsables Action internationale et Action d'intérêt public, Rotariens intéressés par les programmes de la Fondation, adjoints du gouverneur.

08 h 00	Inscriptions
08 h 30	Présentations
08 h 40	Les objectifs du séminaire
08 h 50	Généralités sur la Fondation
10 h 00	Rôle du responsable Fondation de club
10 h 30	Les subventions de contrepartie
11 h 00	Pause
11 h 10	Les subventions de district simplifiées
11 h 30	Promouvoir les programmes éducatifs dans votre région
12 h 00	Collecte de fonds pour la Fondation (<i>Un don, chaque année</i>)
12 h 30	Déjeuner + discours

- 13 h 30 Les anciens de la Fondation : une excellente ressource
- 13 h 50 Où trouver un programme intéressant ?
- 13 h 55 Des ressources pour le responsable Fondation de club
- 14 h 10 Témoignages de reconnaissance et lecture des rapports
- 14 h 30 Questions – Réponses
- 14 h 55 Résumé du séminaire – Remarques
- 15 h 00 Clôture du séminaire
- Salle de réunion organisée en salle de cours, badges, écran, projecteur, tableau papier, feutres.
 - Tribune avec micros, 2 micros sans fil si possible.

Les programmes humanitaires

Subventions de district simplifiées

Leur objectif est de permettre aux districts d'utiliser une partie de leur FSD à des fins de service ou humanitaires dans un contexte local ou international.

Exemples

Le district 1234 dispose de 20 000 USD et compte financer à montant égal 4 actions dans le district. Le district organise un concours afin de déterminer les actions bénéficiaires :

- Fournir du matériel de peinture, des instruments de musique et des livres à une école
- Participer à l'achat de livres pour des écoles d'Éthiopie
- Fournir ordinateurs, téléphones et brochures pour un foyer pour femmes
- Fournir deux mois de repas à un centre pour sans-abri.

Sujets de discussion

- Comment votre district décidera-t-il de l'utilisation de la subvention ?
- Comment votre district peut-il mettre à profit ce programme pour soutenir les efforts des clubs ?
- Comment ce programme peut-il bénéficier à votre club ?
- Quel est le rôle du district dans le cadre de ce programme ?
- Si le district décide de monter une action internationale, quelle est la responsabilité du district vis-à-vis de la collectivité à l'étranger ? Comment éviter d'imposer ses vues à cette collectivité ?

Questions les plus fréquentes

Combien de subventions de district simplifiées un district peut-il recevoir chaque année ?

Un district peut faire une demande de subvention par année rotarienne et utiliser jusqu'à 20 % de son FSD, le calcul s'effectuant sur la base des contributions

au Fonds de participation aux programmes trois ans auparavant. Toute subvention de plus de 25 000 USD est débloquée par tranche selon un calendrier des dépenses. Toutefois, la subvention peut être utilisée pour financer plusieurs actions de plusieurs clubs, sachant que le district doit soumettre un rapport final unique pour l'ensemble de la subvention.

Le district peut-il utiliser les fonds comme il le souhaite ?

Le district a la responsabilité d'identifier des actions à financer et d'utiliser les fonds de la subvention conformément aux directives de la Fondation. En cas de manquement, le district devra rembourser les fonds et ne pourra recevoir de nouvelle subvention pendant une durée allant jusqu'à 5 ans. Le district est donc vivement encouragé à se familiariser avec ces directives avant de commencer à distribuer ces fonds.

Comment les clubs peuvent-ils participer activement à ce programme ?

Le district est responsable de toutes les étapes du projet (planification, mise en œuvre, supervision des fonds et remise d'un rapport final détaillé). Les clubs doivent donc coopérer avec les dirigeants du district afin de solliciter des fonds. Le district décide de l'utilisation des fonds : financement d'une action de grande envergure ou de plusieurs actions de club. Si le district décide de distribuer les fonds à plusieurs clubs, il devra fournir un rapport final à la Fondation sur l'utilisation de la totalité des fonds car le programme des subventions de district simplifiées doit être considéré comme un effort collectif.

Comment un district peut-il avoir accès à ces fonds ?

Un district souhaitant participer au programme doit envoyer une demande d'utilisation des fonds au cours de l'année précédant celle où ils seront disponibles.

Un club peut-il faire une demande de subvention de district simplifiée ?

Un club ne peut pas déposer de dossier de demande auprès de la Fondation. Il doit suivre les directives établies par son district.

Deux districts peuvent-ils combiner leur FSD pour financer une action commune ?

Si oui, à quel district incombe la responsabilité de soumettre les rapports ?

Les districts peuvent collaborer sur des actions. Ils devront chacun soumettre un rapport individuel sur l'utilisation de leurs propres fonds. Chaque district doit pouvoir expliquer comment la totalité de sa subvention a été utilisée. Par conséquent, une comptabilité séparée doit être tenue pour chaque subvention.

Subventions pour Volontaires

Elles financent le voyage et certaines dépenses de Rotariens et conjoints de Rotariens qualifiés pour planifier ou participer à une action humanitaire dans un autre pays.

Exemples

- Un Rotarien kenyan spécialiste de l'éducation travaille dans une école des Appalaches (États-Unis) avec des enseignants locaux à l'élaboration de programmes pédagogiques.

- Deux Rotariens souhaitent se rendre à Tchita (Russie) afin de finaliser la planification d'une demande de subvention de contrepartie visant au soutien d'un centre psychiatrique.

Sujets de discussion

- Comment utiliser une subvention pour Volontaires afin de monter un projet de subvention de district simplifiée ou de contrepartie ?
- Comment les Rotariens peuvent-ils déterminer si leurs compétences ou idées d'action peuvent être utiles dans la région envisagée ?
- Comment ce programme peut-il bénéficier à votre club ?

Questions les plus fréquentes

Qui est éligible pour une subvention pour Volontaires ?

Les Rotariens et conjoints de Rotariens qualifiés peuvent faire une demande de subvention pour Volontaires.

Que signifie le terme « qualifiés » ?

L'éligibilité des Volontaires est déterminée en fonction des éléments suivants : 1) Un besoin spécifique et défini par le partenaire local existe dans la collectivité bénéficiaire ; 2) Les compétences et l'expérience du Volontaire permettent de répondre à ce besoin ; 3) Ces compétences ne sont pas disponibles localement.

La Fondation peut-elle identifier une action pour un Rotarien ?

Les subventions pour Volontaires ne sont pas un programme de placement. Tous les arrangements doivent être faits entre le bénévole et les responsables de l'action. Toutefois, le programme des Volontaires met deux ressources à la disposition des Volontaires. *Rotary Volunteers International Site Database* propose des actions dans le monde entier recherchant les services de Volontaires. *Rotary Volunteers Database* offre les coordonnées des Volontaires disponibles. ProjectLink, la banque des actions à la recherche de soutien, est elle aussi une ressource possible. Ces bases de données sont disponibles en anglais sur le site www.rotary.org (ou contactez les services Programmes du Rotary International).

Puis-je offrir mes services à une action non rotarienne qui n'est pas gérée par des Rotariens?

Oui. Toutefois, n'oubliez pas que vous devez recevoir une lettre d'invitation émanant du club le plus proche du site de l'action. Cette lettre doit indiquer les dates exactes de votre mission, être signée par le président du club et incluse dans votre dossier de demande. De plus, la lettre doit indiquer que vos compétences ou l'action envisagée répondent aux besoins de la collectivité.

Puis-je offrir mes services dans une région où il n'existe pas de club ?

Non. Les critères d'obtention d'une subvention pour Volontaire spécifient qu'il doit exister un partenariat entre deux clubs. L'objectif des subventions humanitaires est d'aider au développement de réseaux rotariens au travers de la coopération entre clubs de pays différents.

Subventions de contrepartie

Les subventions de contrepartie financent des actions internationales des Rotariens basées sur un partenariat entre clubs et districts d'au moins deux pays, dont le pays bénéficiaire. Les contributions des clubs et districts participant doivent être au moins égales au montant demandé à la Fondation.

Exemples

- Fournir du matériel de forage, une formation et un relevé géologique au conseil municipal d'Arusha (Tanzanie) en vue de la construction de puits.
- Contribuer à l'achat d'équipement médical pour un hôpital de Mumbai (Inde) desservant des populations défavorisées.

Sujets de discussion

- Quelles sont les composantes d'une bonne communication entre parrains d'une action ?
- Comment les parrains peuvent-ils savoir si l'action envisagée sera efficace et si elle est celle dont la collectivité bénéficiaire a le plus besoin ?
- Pourquoi est-il important d'impliquer la collectivité bénéficiaire ?
- Comment ce programme peut-il bénéficier à votre club ?
- Pourquoi les Rotariens locaux sont-ils les meilleurs experts pour les actions montées dans leur région ?
- Comment peut-on éviter d'imposer ses convictions ?
- Comment peut-on identifier un partenaire fiable ?

Questions les plus fréquentes

Le montant des subventions de contrepartie est-il limité ?

Il en existe deux types : les subventions de contrepartie (5 000 à 25 000 USD) et les subventions de contrepartie concurrentielles (25 001 à 150 000 USD) qui sont examinées par les administrateurs deux fois par an.

Quelle est la contribution financière de la Fondation ?

La Fondation participe à hauteur de 50 % des contributions en liquide et de 100 % des contributions en provenance des fonds SHARE (FSD).

La Fondation peut-elle payer un bénéficiaire directement ?

Les subventions sont réservées aux clubs et districts. Les parrains doivent avoir le contrôle total des fonds et sont responsables de leur utilisation. Les subventions de la Fondation financent les efforts de Rotariens et non pas ceux d'autres organisations. Ces organisations participent souvent à la mise en œuvre d'actions mais les Rotariens doivent toujours être impliqués.

Quels sont les éléments à considérer lors de la sélection d'un partenaire ?

Il n'est pas facile d'établir de bonnes relations de travail à distance.

Toutefois, un bon partenaire possède les qualités suivantes :

- Relations soutenues avec la collectivité.
- Preuve de sa réussite passée :
 - Mise en place réussie d'actions,
 - Comptes rendus soumis en temps et en heure,
 - Durabilité de l'action entreprise.
- Bonne communication. Disposez-vous des informations nécessaires pour maintenir une communication régulière avec votre partenaire ?

Subventions 3-H

Les subventions 3-H financent des actions de grande envergure et à long terme visant à l'autosuffisance et faisant appel à une approche intégrée pour répondre à des besoins humanitaires. Les montants octroyés vont de 100 000 à 300 000 dollars, déboursés sur 2 à 4 ans.

Exemples

- Créer un programme d'alphabétisation dans les Îles Salomon.
- Creuser des puits et installer des pompes à énergie solaire en Haïti.
- Fournir de l'eau potable, le tout-à-l'égout et une formation dans les domaines de la santé et de l'agriculture à des populations indigènes du Brésil.
- Lancer une formation professionnelle et un centre de placement pour jeunes au Brésil.

Sujets de discussion

- Quels sont les éléments d'une action 3-H ?
- Comment ce programme peut-il bénéficier à votre club ?
- Pourquoi la participation active et directe des Rotariens est-elle importante ?
- Que signifie le concept d'auto-assistance ? Quelles en sont les implications pour les actions 3-H ?
- Pourquoi le concept d'autosuffisance est-il important ?

Questions les plus fréquentes

Qu'est-ce qu'une approche intégrée ?

Une approche intégrée incorpore diverses composantes afin de répondre à un besoin humanitaire sous des angles différents, y compris : formation, participation de la collectivité, UDC, biens financiers et expertise technique de Rotariens et d'autres sources.

Quelles sont les conditions d'un partenariat 3-H ?

Le principal club/district parrain au niveau local et international doivent avoir monté *ensemble* comme parrains principaux et avec succès une action financée par une subvention de contrepartie, et ce au cours des 5 années précédant la demande de subvention 3-H. Tout projet de subvention 3-H doit inclure la participation de Rotary clubs et districts dans au moins deux pays différents ainsi que la participation d'un nombre important de Rotariens.

Les fonds 3-H peuvent-ils être donnés à une école, une fondation, un hôpital ou une autre organisation pour leur propre projet ?

Non ! Une action 3-H peut inclure la participation d'autres organisations, mais seulement si le projet est lancé, supervisé et réalisé par des Rotariens. Il doit être clair pour le public qu'il s'agit d'une action du Rotary.

Une contribution financière des Rotariens est-elle requise ?

Oui. Les Rotariens parrains doivent financer 10 % du coût total de l'action.

Les fonds affectés à une action 3-H comptent-ils pour les PHF ?

Oui, grâce à l'apport de 10 %.

Comment assurer la pérennité d'une action 3-H ?

Les bénéficiaires doivent être en mesure d'assumer la direction de l'action à l'issue du financement ; il faut s'assurer qu'ils posséderont les connaissances et le savoir-faire nécessaires.

Gestion des fonds de subvention

La crédibilité de la Fondation, la qualité des actions et la participation des Rotariens sont questions de confiance. Les participants aux programmes de subventions s'engagent à fournir un compte rendu minutieux des dépenses effectuées et de l'utilisation des fonds, faute de quoi la générosité des donateurs pourrait être amenée à en souffrir.

Il faut savoir d'autre part que les rapports que les clubs et districts doivent fournir servent aussi à la Fondation à prouver aux services des impôts américains l'utilisation à des fins charitables des fonds dont elle dispose, une des conditions pour sauvegarder son statut d'association exonérée de l'impôt fédéral sur les bénéfices.

Cette responsabilité d'intendance ne peut s'exercer sans contacts réguliers entre clubs participants. Étant donné que pour constituer un dossier, les clubs doivent spécifier comment les fonds seront dépensés afin de mener à bien l'action projetée, on ne peut concevoir qu'une action soit envisagée sans concertation poussée et constante au niveau des clubs participants. Il en va de même pour toute amélioration pouvant être apportée au projet.

Sujets de discussion

- Quelles sont les responsabilités financières requises dans le cadre des subventions de la Fondation ?
- Que doit-on faire avant de lancer l'action pour assurer une bonne gestion ?
- Pourquoi maintenir des contacts réguliers entre participants ?
- Quelles sont les responsabilités respectives :
 - des participants à une action ?
 - de ses bénéficiaires ?
 - de la Fondation Rotary ?

Questions les plus fréquentes

Que vous est-il demandé ?

- Tenir les comptes des dépenses effectuées dans le cadre de l'action.
- Garder tous reçus pendant cinq ans minimum.
- Envoyer des rapports d'activité et comptes rendus à la Fondation et aux parrains.

Pourquoi est-il obligatoire de fournir des rapports ?

Ils servent :

- de documentation officielle à la Fondation lui permettant de garder son statut d'association exonérée d'impôt sur les bénéfices.
- d'évaluation de l'action et des participants. On peut par exemple se demander si une coopération éventuelle sur un autre projet est possible avec les mêmes participants, ou encore tirer des leçons de l'expérience en général.
- d'exemples pouvant être publiés dans nos publications.
- de feedback aux services de la Fondation sur les améliorations possibles.

Quelles sont les informations à incorporer dans vos rapports ?

- Une description détaillée de l'action.
- Une présentation expliquant en détail le rôle de chaque club/district ayant parrainé le projet.
- Une description complète de la supervision/gestion des fonds par les Rotariens.
- Un rapport financier en bonne et due forme, accompagné des relevés bancaires justifiant les recettes et dépenses déclarées.
- Une présentation de la collectivité ou du groupe bénéficiaire de l'action.
- Le rôle de l'organisation partenaire, le cas échéant.

Qui doit soumettre les rapports ?

Les deux parrains sont responsables. L'un d'entre eux doit prendre la direction des opérations. En principe, c'est le club ou district qui s'est occupé des fonds qui prépare le rapport, en envoie une copie à ses partenaires pour accord et le soumet à la Fondation.

PolioPlus

Symbole de l'engagement du Rotary envers la certification d'un monde libéré de la polio, le programme PolioPlus soutient le réseau des laboratoires qui identifient les cas, fournit les outils de mobilisation sociale requis pour faire connaître les activités de vaccination ainsi qu'un soutien logistique aux efforts internationaux pour vacciner les enfants et éradiquer la polio.

Informations sur PolioPlus

- L'objectif du programme est la certification de l'éradication, soit l'interruption de la transmission du poliovirus sauvage.
- D'ici à la certification, le Rotary aura consacré plus de 850 millions de dollars aux efforts d'éradication. Plus de 122 pays ont reçu une subvention PolioPlus.
- Le nombre de cas de polio dans le monde a diminué de 99 % depuis 1985.
- En 1988, 10 % des enfants vivaient dans des pays sans polio par rapport à plus de 70 % au 1^{er} janvier 2007.
- Après les Amériques en 1994, la région Pacifique occidental fut certifiée sans polio en 2000 et l'Europe en 2002.
- Les contributions aux programmes PolioPlus donnent droit à des points PHF.

Sujets de discussion

- Comment les clubs des pays sans polio peuvent-ils participer aux efforts PolioPlus ?
- Doit-on continuer à craindre la polio ? Tant que la polio subsiste, tous les enfants sont menacés. Des milliers d'enfants continuent par ailleurs à souffrir des séquelles musculaires causées par cette maladie.

Questions les plus fréquentes

À quoi sert l'argent collecté ?

À vacciner plus de deux milliards d'enfants et à renforcer les systèmes de détection du virus.

L'argent collecté pour PolioPlus est-il pris en compte pour l'obtention d'un témoignage de reconnaissance ?

Oui.

Combien coûte le vaccin ?

Un enfant peut être protégé contre la polio pour environ 0,60 dollar.

Outre la vaccination, qu'est-il nécessaire de faire ?

Il faut assurer le transport du vaccin et sa conservation au froid, former les bénévoles et le personnel de santé aux activités de surveillance, lancer des campagnes de relations publiques pour promouvoir les activités de vaccination. Ce sont les laboratoires qui confirment la présence du virus.

À quoi sert le réseau de laboratoires polio ?

À analyser des échantillons de selles pour détecter la présence du virus sauvage et surveiller sa transmission.

À quoi les fonds sont-ils actuellement utilisés ?

À l'achat et au transport du vaccin, au renforcement des activités de surveillance pour cibler les efforts.

Est-il possible d'utiliser ses fonds SHARE ?

Oui, des fonds sous la catégorie Humanitaire peuvent être alloués à PolioPlus et à l'Initiative d'entraide PolioPlus.

Les programmes éducatifs

Centres du Rotary pour études internationales sur la paix et la résolution des conflits

Ce programme éducatif de la Fondation est destiné à renforcer la mission de paix et de résolution des conflits de la Fondation.

Chaque année, jusqu'à 60 étudiants sont sélectionnés à travers le monde sur base concurrentielle par le Rotary pour suivre un cycle d'études d'un ou de deux ans de niveau Master sanctionné par un diplôme dans l'une des universités suivantes :

- International Christian University, Tokyo, Japon
- University of Queensland, Brisbane, Queensland, Australie
- University of Bradford, Angleterre
- Duke University & University of North Carolina at Chapel Hill, États-Unis
- University of California, Berkeley, États-Unis
- Universidad del Salvador, Buenos Aires, Argentine

Objectifs du programme

1. Faire avancer la recherche et les connaissances dans les domaines de la paix, des origines et de la gestion des conflits.
2. Permettre à des étudiants de pays différents d'acquérir des connaissances qu'ils mettront en pratique dans leur future carrière dans la fonction publique, l'enseignement, les médias, les entreprises, etc.
3. Lancer un moyen efficace pour les clubs et la Fondation de promouvoir la tolérance et la coopération dans le monde entier.

Sujets de discussion

- Les critères de sélection des candidats :
 - Répondre aux critères d'admission aux Masters des universités partenaires.
 - Avoir au moins trois ans d'expérience professionnelle, rémunérée ou non, dans le domaine.

- Parler couramment au moins une langue étrangère (même pour aller étudier dans un pays où l'on parle la langue maternelle du candidat).
- Posséder d'excellentes qualités de leadership.
- Avoir démontré leur engagement envers la paix et l'entente internationale par leurs activités professionnelles et bénévoles.
- Avoir des objectifs professionnels correspondant aux programmes offerts par les Centres du Rotary pour études internationales.
- La différence entre les bourses de la Fondation et les Centres du Rotary :
 - Dans le cadre des Centres du Rotary, les étudiants suivent un cycle d'études d'un ou de deux ans (Master) sanctionné par un diplôme. La sélection se fait sur base concurrentielle mondiale.
 - Les autres étudiants financés par la Fondation effectuent un an d'études dans n'importe quel domaine, non sanctionné par un diplôme.
 - Dans les Centres du Rotary, les étudiants participent à un séminaire annuel ainsi qu'à un stage sur le terrain, partie intégrante du cursus conçu par l'université.
- Comment participer à cette initiative ?
 - Parrainer un candidat qualifié. Chaque district est invité à soumettre une candidature pour la sélection à l'échelle mondiale.
 - Allouer une portion de son FSD.
 - Allouer des fonds FSD inutilisés.
 - Trouver des personnes susceptibles de financer une des bourses annuelles (don majeur de 25 000 USD ou plus).

Questions les plus fréquentes

Quel montant de son FSD un district doit-il allouer s'il désire soutenir cette initiative ?
 N'importe quel montant. En affectant 25 000 USD de son FSD chaque année ou 50 000 USD tous les deux ans, votre district devient district Ami des Centres du Rotary. Songez à utiliser des fonds *SHARE* non alloués sous la catégorie Éducation.

Que devient la contribution financière de mon district si notre candidature n'est pas retenue ?

L'argent contribué sur le FSD sert à soutenir les boursiers et non le candidat d'un district particulier. Pour cette raison, aucun remboursement de FSD ne sera effectué au district si la candidature qu'il propose n'est pas retenue. Les étudiants sont sélectionnés à travers le monde sans tenir compte des possibilités financières des districts parrains.

Les anciens boursiers de la Fondation peuvent-ils postuler ?

Bien entendu, à condition de remplir les conditions d'éligibilité.

Certificat de 3 mois sur la paix (Thaïlande)

Dernier né des programmes éducatifs de la Fondation, ce programme propose à des professionnels avec au moins 5 ans d'expérience de suivre une formation de trois mois sur la paix et la résolution des conflits à l'université Chulalongkorn de Bangkok. Fortement engagés sur le terrain, les participants à cette formation à la fois théorique et pratique acquièrent des outils et connaissances utiles afin de servir la paix dans l'exercice de leur profession.

Deux sessions de trois mois en anglais sont organisées chaque année de juillet à septembre et de janvier à avril. Le nombre de places par session est limité à 30 participants.

S'il contribue à la même mission de promotion de la paix dans le monde, ce programme est très différent de celui des Centres du Rotary pour études internationales sur la paix et la résolution des conflits. Les candidatures des districts ne sont aucunement liées à leurs dons à la Fondation.

Le mode de financement de ce programme est très différent de celui des autres programmes éducatifs du Rotary puisque la Fondation demande à chaque employeur de financer tout ou partie de la formation. Tout participant dont l'employeur ne peut financer la totalité ou une partie du coût de la formation est pris en considération pour une bourse partielle ou totale de la Fondation. Des bourses réservées aux participants des pays à faibles revenus sont aussi disponibles. Le comité de sélection prend toutes les décisions relatives à la sélection des participants et à l'attribution des bourses.

Objectifs du programme

Le programme d'études de trois mois sur la paix et la résolution des conflits soutient la mission de la Fondation Rotary de promotion de la paix et d'entente mondiale. Les objectifs de ce programme sont de :

- Inciter ses participants à défendre une culture de paix et de tolérance tout en leur donnant les outils et connaissances nécessaires, avec le souci de toujours associer théorie et pratique
- Offrir des possibilités d'études spécialisées à des étudiants originaires de pays et de cultures différents dans le but de faire progresser le savoir et l'entente entre les futurs gouvernants, dirigeants d'entreprises, enseignants, journalistes, etc.
- Permettre à la Fondation Rotary et aux Rotariens de promouvoir une plus grande tolérance et une meilleure coopération entre les peuples conduisant à l'avènement de la paix dans le monde.

Sujets de discussion

- Les critères de sélection :
 - Parler couramment l'anglais
 - Diplôme universitaire (Bachelor Degree ou équivalent)
 - Être employé et faire état d'au moins 5 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la résolution des conflits

- Posséder d'excellentes qualités de leader
- Avoir démontré son engagement envers la paix et l'entente internationale au travers de ses activités professionnelles, personnelles, bénévoles ou universitaires
- Avoir un projet de carrière précis et le potentiel de mettre rapidement en pratique les acquis du programme.
- Différences entre le programme de 3 mois de Thaïlande et celui des Centres du Rotary pour études internationales sur la paix et la résolution des conflits :

	Certificat de 3 mois	Centres du Rotary pour études internationales
Durée	3 mois maximum	2 ans maximum
Nombre d'étudiants	Deux sessions par an de 30 étudiants chacune	Jusqu'à 60 étudiants par an
Diplôme	Certificat	Master
Financement	Partiel	Total
Lieu	Bangkok, Thaïlande	6 Centres du Rotary dans 5 pays
Échéances	Échéances autour du 1 ^{er} juillet et du 1 ^{er} décembre	1 ^{er} juillet / 14-20 mois avant le début des études
Candidats par district	Illimité	Un
Langues	Anglais	Au moins 2 langues, dont celle dans laquelle les cours sont donnés

- Comment soutenir ce programme ?
 - Rechercher et parrainer des candidats qualifiés
 - Allouer chaque année une partie du FSD du district au financement du programme
 - Allouer les fonds non utilisés du FSD au financement du programme.

Questions les plus fréquentes

Quelle est l'échéance pour le dépôt des dossiers ?

Les districts fixent leur propre échéance au niveau local, sachant qu'ils doivent faire parvenir les dossiers des candidats retenus à la Fondation au plus tard six semaines avant la réunion du comité de sélection. Pour connaître les dates précises de dépôt des candidatures, consulter le site du Rotary à www.rotary.org. Les clubs doivent donc s'assurer de laisser le temps suffisant aux districts. L'échéance au niveau mondial est fixée autour du 1^{er} juillet pour la session de janvier et du 1^{er} décembre pour la session de juillet

Combien de dossiers mon club ou mon district peut-il présenter ?

Les clubs peuvent présenter autant de dossiers qu'ils le souhaitent pour la sélection au niveau du district. Les districts ou clubs non-rattachés à un district

peuvent présenter autant de dossiers qu'ils le souhaitent au comité de sélection mondiale.

Que deviennent les contributions FSD d'un district dont aucun des candidats n'est retenu ou se voit proposer un financement ?

Tous les candidats ne seront pas acceptés et tous ne recevront pas de bourse. Des candidats de qualité seront certainement refusés en raison du nombre limité de places disponibles ou ne recevront pas de bourse par manque de fonds disponibles.

Les allocations du FSD financent les participants sélectionnés au niveau mondial sur base concurrentielle et auxquels une bourse a été attribuée. Par conséquent, ces contributions ne sont pas affectées à un étudiant particulier et ne reviennent pas au district si une bourse n'est pas attribuée à ses candidats.

Les anciens boursiers de la Fondation et les anciens étudiants des Centres du Rotary peuvent-ils se porter candidats ?

Oui, à condition de répondre aux autres conditions d'éligibilité.

Bourses d'études de la Fondation

La Fondation est le principal organisme non-gouvernemental pourvoyeur de bourses dans le monde. Depuis 1947, plus de 37 000 boursiers ont étudié à l'étranger. Environ 70 % des districts participent au programme, que ce soit en accueillant ou en parrainant un boursier.

Sujets de discussion

- Les objectifs du programme des bourses.

Le plus évident est celui que tout le monde connaît : promouvoir l'entente internationale.

- Les Rotariens doivent par conséquent :
 - Favoriser la compréhension et le respect des différences culturelles en insistant sur la mission d'ambassadeurs de bonne volonté des boursiers
 - Inculquer l'idéal rotarien de Servir d'abord au travers de la participation des boursiers aux actions de club ou de district
 - Développer chez les boursiers un sens des responsabilités envers la collectivité
 - Former des décideurs capables d'apporter une réponse aux besoins humanitaires dans le monde
 - Avoir un impact mondial en recherchant une répartition équilibrée des boursiers sur tous les continents
 - Inciter les Rotariens à augmenter les opportunités éducatives pour les étudiants des pays défavorisés
 - Former des liens durables entre le Rotary et les étudiants.C
- Répartition géographique.

En 2005-2006, la Fondation a offert 884 bourses pour des études dans 75 pays. En 2006-2007, les 822 boursiers de la Fondation ont étudié dans 85

pays, dont 52 % d'entre eux dans 5 pays (États-Unis, Angleterre, France, Australie et Canada) et 21 % dans des pays à faibles revenus. Il est demandé aux districts de varier la destination des boursiers qu'ils parrainent et d'essayer d'en envoyer dans des pays à faibles revenus.

- Domaines d'étude.

La Fondation invite les clubs et districts à sélectionner des étudiants dont les études leur permettront d'avoir un impact humanitaire certain dans leur collectivité.

- Accroître la participation des étudiants en provenance de pays à faibles revenus.

Les districts peuvent contribuer à un Fonds Bourses destiné à financer des bourses pour les étudiants de ces pays, attribuées sur une base concurrentielle, l'objectif étant de financer un minimum de 32 bourses par an. En 2007-2008, 27 étudiants en provenance de 23 pays à faibles revenus ont bénéficié de bourses financées par ce Fonds.

Les districts peuvent bien entendu continuer à donner des bourses à ces pays moins fortunés. En 2005-2006, les districts ont fait don de 20 bourses à un autre district ou à un pays non rotarien. Ces dons de bourses demandent une collaboration étroite entre districts et facilitent ainsi les partenariats pour des actions ou échanges.

- Séminaires régionaux d'orientation des boursiers.

L'orientation est obligatoire si offerte à l'échelle du club, du district ou multidistrict. Il est recommandé aux districts dans l'impossibilité d'offrir une orientation à leurs boursiers sur le départ de les envoyer en suivre une dans un autre district, étant entendu qu'en cas de refus l'étudiant perd sa bourse.

Les séminaires régionaux visent à renforcer les liens avec le Rotary. Il est aussi possible d'obtenir un financement auprès des administrateurs pour de tels séminaires.

- Maintenir le contact avec les anciens boursiers.

Source de déception pour Rotariens et boursiers, mais une des priorités selon les administrateurs de la Fondation. Même si les jeunes ne sont pas en mesure de rejoindre nos rangs, il est important de les intéresser au Rotary en les invitant à des réunions, séminaires d'orientation ou actions. Les anciens boursiers font d'excellents intervenants pour les réunions.

- Former une association d'Anciens du district.

En cas de déménagement pour raisons professionnelles ou autres, n'hésitez pas à prévenir les Rotariens sur place et aussi à donner à l'ancien boursier les coordonnées de Rotariens.

- Les quatre éléments essentiels du succès d'un boursier.

1. Sélection

- Trouver des candidats correspondant aux idéaux du Rotary.
- Informer les Rotariens sur les objectifs des bourses d'études.
- Utiliser le matériel fourni par la Fondation et consulter la liste des pays où les administrateurs aimeraient avoir davantage de boursiers.
- Privilégier certains domaines tels que :

- Médecine/santé
- Agroalimentaire
- Urbanisme
- Santé mentale
- Nutrition
- Environnement
- Jeunesse/valeurs familiales.

2. Orientation

- Donner aux boursiers une bonne connaissance de l'histoire, des objectifs et des idéaux du Rotary.
- Préparer les étudiants à leur rôle d'ambassadeur, avant, pendant et à l'issue de leur bourse.
- Maintenir des relations suivies entre les boursiers et le Rotary, par le biais des conseillers.

3. Accueil

- Un conseiller rotarien accueille le boursier et l'aide à remplir ses fonctions d'ambassadeur dans le district d'accueil.
- En principe, le gouverneur désigne un club d'accueil lequel nomme un conseiller rotarien.
- Les résultats des boursiers et leur mission d'ambassadeur ont la même importance. Il est donc demandé aux conseillers d'effectuer un compte rendu sur leurs boursiers dans ces deux domaines.
- Les boursiers doivent fournir un rapport final un mois avant la fin de leur séjour. Les Rotariens doivent s'assurer que les boursiers s'exécutent.

4. Relations avec les anciens boursiers

- Nommer un responsable Anciens de la Fondation de district.
- Maintenir le contact avec les étudiants après leurs études en les invitant à terme à devenir rotariens.
- Permettre aux boursiers de parler de leur expérience avec les Rotariens ; leur suggérer de faire une contribution à la Fondation pour financer les futurs boursiers.
- Célébrer les réussites des anciens boursiers parrainés par le district ou y résidant actuellement.

Questions les plus fréquentes

Quels sont les types de bourses ?

Bourses d'études d'un an – une année d'études universitaires à l'étranger

Bourses pluriannuelles – pour deux ans d'études à l'étranger dans le cadre d'un diplôme

Bourses pour stage linguistique – immersion culturelle et stage linguistique intensif de trois ou six mois

Les districts ont aussi la possibilité d'allouer des fonds aux Centres du Rotary pour études internationales et au Fonds Bourses pour pays à faibles revenus.

Qui détermine la disponibilité des bourses ?

Les districts doivent avoir les fonds FSD nécessaires pour couvrir le montant de la bourse. Les candidatures étant présentées à l'échelle des clubs, le gouverneur et le responsable Bourses doivent informer les clubs des bourses disponibles.

Les enfants de Rotariens peuvent-ils bénéficier d'une bourse d'études ?

Les Rotariens, employés du Rotary, conjoints, parents, grands-parents, enfants et petits-enfants, enfants et petits-enfants du conjoint (adoptés ou non) de Rotariens ou d'employés de l'organisation ne peuvent recevoir une bourse ; de même qu'en cas de démission d'un club, et cela pour une durée de 36 mois.

EGE/GSE (Échanges de groupes d'étude)

Depuis sa création en 1965, le programme EGE permet à des équipes de jeunes cadres ou membres des professions libérales de faire un séjour de plusieurs semaines à l'étranger. Les participants ont ainsi l'occasion de découvrir l'exercice de leur profession à l'étranger et d'étudier un pays, ses habitants et ses institutions dans la convivialité.

Faites la promotion des EGE dans votre lettre mensuelle or lors de la conférence de district. Pour des idées de promotion, consultez *Relations publiques et les EGE* disponible uniquement sur le site du Rotary à www.rotary.org.

Financement

Chaque district en règle peut envoyer chaque année une équipe financée sur le Fonds mondial. Chaque district peut aussi, s'il le désire, envoyer une seconde équipe financée sur son FSD, par un don de FSD de son partenaire ou un don au Fonds permanent. Tout échange d'équipes EGE doit avoir lieu au cours de la même année rotarienne.

Sélection de l'équipe

Une équipe est généralement constituée d'un chef d'équipe rotarien et de quatre membres d'équipe.

- *Chef d'équipe* : ne peut être un gouverneur en poste, élu ou sortant, ni un conjoint, un descendant direct ou un enfant d'un conjoint (adopté ou non) d'un gouverneur sortant, en fonctions ou élu participant à la sélection de l'équipe EGE. Il est possible d'assigner ces responsabilités à un ancien gouverneur s'il s'avère à l'issue d'une sélection ouverte à tous qu'il est la seule personne qualifiée pour des raisons de langue, profession ou autre.
- *Membres de l'équipe* : ils doivent travailler à plein temps dans une profession reconnue et avoir entre 25 et 40 ans pour que l'échange ait un impact sur leur carrière.

Sont inéligibles :

- les Rotariens ;
- les employés de toute autre entité rotarienne ;
- les conjoints de Rotariens, leurs ascendants ou leurs descendants directs et leurs conjoints ;
- les enfants et petits-enfants de conjoints de Rotariens, par mariage, qu'ils soient adoptés ou non.

On peut financer la participation de deux *membres d'équipe supplémentaires* par l'intermédiaire de *SHARE*. Coûts : 2 000 USD par personne ; 1 000 dollars pour un EGE avec un pays voisin.

Les Rotariens servant dans une commission de sélection de club ou de district des membres et du chef d'équipe EGE doivent signaler toute relation (personnelle, de travail, etc.) avec l'un ou l'autre des candidats. Dans ce cas, le président de la commission de sélection décide de l'attitude à suivre. Il peut ainsi demander au membre de la commission de ne pas participer au vote sur la personne concernée.

Exemples

- *EGE monoprofessionnel*

Une équipe EGE du district 1280 (Royaume-Uni) s'est rendue dans le district 6440 (Illinois, États-Unis) dans le cadre d'un échange monoprofessionnel. Originaires d'Angleterre et de l'île de Man, les membres de l'équipe – tous des intervenants en cas d'urgence – comptaient deux officiers de police, un spécialiste de la gestion des crises majeures et deux fonctionnaires.

Au cours de son séjour, l'équipe a rencontré diverses organisations et visité plusieurs installations dévouées aux interventions en cas d'urgence, y compris casernes de pompiers, commissariats, centres de gestion des crises, service CSI du FBI, service de gestion des urgences hospitalières et un centre d'appels d'urgence (911).

L'échange d'informations qui s'en est suivi a bénéficié aux membres de l'équipe EGE comme aux services et organismes qui les ont accueillis.

- *EGE culturel*

Un EGE organisé entre une équipe d'Amérindiens (D-5500) et une équipe d'aborigènes australiens a permis à ses participants de découvrir la similarité des problèmes sociaux rencontrés (relocalisation forcée, discrimination, problèmes de santé et chômage).

- *EGE traditionnel*

En novembre 2006, une équipe EGE de Zambie (district 9210) s'est rendue en Afrique du Sud (district 9300), signe de l'amélioration des relations entre les deux pays. « C'était la première fois qu'un EGE avait lieu dans le sud de l'Afrique entre deux pays voisins belligérants, a expliqué le responsable EGE du district 9300. Depuis la fin de l'apartheid, l'Afrique du Sud et ses voisins sont de nouveau capables de se parler. » Au programme du séjour, visites de mines d'or et de diamants, d'une raffinerie de pétrole, d'une aciérie, d'une ferme et d'autres entreprises ainsi que de plusieurs actions rotariennes.

En avril 2007, une équipe EGE d'Afrique du Sud se rendait à son tour en Zambie grâce à un don de FSD de 6 000 USD des districts 9210 et 9300.

Sujets de discussion

- Comment trouver un partenaire ?

Saisir toute occasion – convention, Assemblée internationale, déplacements personnels ou partenariats pour des subventions de contrepartie ou dans le cadre du Youth Exchange. Sélectionner par exemple des districts semblables au vôtre (par ex. : même type d'économies, d'industries, de problèmes) ou au contraire très différents. Chercher à identifier des partenaires avec lesquels vous pourriez collaborer à long terme (subventions, AIPM, etc.). Chaque année, environ 30 subventions de contrepartie sont issues d'EGE.

Dans environ 25 % des cas, les districts demandent à participer à un EGE sans avoir identifié de partenaire. Les administrateurs leur assignent un partenaire si possible sur la base des préférences indiquées sur la demande. Les districts sont invités à faire preuve de flexibilité quant à leurs préférences géographiques, certains pays comme l'Inde, le Brésil et les États-Unis étant particulièrement actifs dans le programme.
- Comment accroître l'aspect professionnel ?

Au moins cinq journées professionnelles doivent être prévues pour chaque participant. C'est l'élément principal susceptible d'intéresser des candidats de qualité. Ces visites doivent tenir compte des professions représentées et inclure des visites dans des entreprises, organisations, administrations et centres de formation. Le district d'envoi doit absolument donner des informations biographiques et professionnelles précises sur chaque membre de l'équipe afin de permettre la mise en place de journées professionnelles adaptées. Si possible, prévoir une journée où les participants suivront une personne dans l'exercice de sa profession. La Fondation exige du district d'accueil qu'il fournisse un itinéraire détaillé à l'équipe EGE qui doit l'approuver avant que la Fondation n'autorise tout achat de billet d'avion.
- Comment trouver des membres d'équipe pouvant consacrer 4 semaines à un EGE ?

Promouvoir le programme dans la presse locale, auprès du Rotaract et des ressources humaines d'entreprises (consultez *Relations publiques et les EGE*). Limiter l'équipe à un seul domaine professionnel, par exemple l'enseignement. Rester en contact avec les anciens participants qui peuvent en parler autour d'eux.
- Comment promouvoir la diversité géographique ?

Étudier les précédents échanges de votre district et tenter de diversifier les pays visités. Les possibilités avec les districts australiens, africains et européens par exemple sont limitées. Il faut faire preuve de flexibilité.
- Comment développer la communication entre partenaires ?

Nouer des contacts fréquents dès que le jumelage est annoncé. Il est important de confirmer les dates, les programmes de visite et d'envoyer des informations sur la composition de l'équipe au moins 3 mois avant le départ pour garantir un programme de visites professionnelles approprié.

Questions les plus fréquentes

Mon district n'a pas utilisé la possibilité de financement du Fonds mondial depuis plusieurs années. A-t-il un crédit ?

Non. Les fonds ne s'accumulent pas et ne sont pas reportés d'une année sur l'autre. Chaque année, un district peut présenter une demande d'EGE financé sur le Fonds mondial.

Quelle est la composition du comité de sélection ?

Le responsable EGE de district, les gouverneurs en exercice, sortant et élu, et trois Rotariens ayant des mandats échelonnés. Le comité peut également inclure des anciens participants, des donateurs au Fonds permanent, des experts en relations internationales, des représentants des administrations et des entreprises locales comme consultants.

Que se passe-t-il si un membre du comité ne peut y siéger ou assister aux entretiens ?

Le responsable EGE doit réunir le comité à une date convenant à tout le monde. En cas d'indisponibilité, la possibilité de voter par procuration doit être offerte et le compte rendu de la réunion doit indiquer le nom de l'absent et les motifs de cette absence. Il est important de documenter le processus de sélection du comité pour attester de la transparence et de la régularité de la sélection.

Peut-on obtenir des fonds supplémentaires pour couvrir les déplacements d'une équipe en visite dans un district très étendu ?

Oui, mais cette aide financière ne peut servir à financer les déplacements internes de l'équipe parrainée par le district. Les administrateurs peuvent accorder une aide financière supplémentaire d'un maximum de 600 USD pour déplacements intérieurs à des districts d'accueil situés dans des pays à faibles revenus et de 2 500 USD pour transports aériens à des districts d'accueil multipays composés d'au moins un pays à faibles revenus. Au-delà de 3 100 USD, c'est au district d'accueil de prendre les frais en charge. Pour les autres districts, il est recommandé d'utiliser les fonds du district ou de faire visiter à chaque EGE une partie différente du district.

Que faire en cas de problèmes ?

En cas de danger ou de conduite inappropriée, contacter immédiatement votre coordinateur EGE à la Fondation. Si la situation ne demande pas une intervention immédiate, décrire dans votre rapport final les problèmes rencontrés, documentés si possible. La Fondation mènera son enquête, un district pouvant être mis en période probatoire ou interdit de participation suivant la sévérité des problèmes.

Qui contacter ?

Les services EGE en demandant à parler au coordinateur assigné à votre district (Tél +1 847 866 3330, fax +1 847 556 2143, gse@rotary.org).

Subventions pour professeurs de l'enseignement supérieur

Ce programme permet à des professeurs en activité ou non d'enseigner dans des pays en développement (autre que le leur). Il n'est pas obligatoire d'être rotarien.

Objectifs du programme

- Promouvoir la compréhension internationale.
- Favoriser l'échange des méthodes pédagogiques entre établissements de pays différents.
- Envoyer des professeurs spécialistes dans des domaines représentant une utilité précise pour l'université d'accueil.

Sujets de discussion

- Un programme encore sous-utilisé. Comment changer cela ?
On continue de manquer d'informations sur les besoins des pays d'accueil et d'avoir des problèmes de recrutement. Et le nombre des districts participants demeure peu élevé. Les clubs et districts doivent prendre conscience que la sélection de candidats qualifiés est délicate et demande du temps. Il est conseillé de développer des contacts avec les universités locales, viviers d'enseignants possédant les compétences requises et susceptibles d'être intéressés.
- Comment les clubs peuvent-ils participer ?
En recrutant des candidats, fournissant une orientation pour les enseignants sélectionnés, encourageant leurs membres à servir de conseillers pour les professeurs d'université accueillis ainsi qu'en invitant les professeurs à s'adresser aux clubs et à participer aux actions entreprises.

Questions les plus fréquentes

Comment un district peut-il financer une subvention pour professeurs du supérieur ?
Par l'intermédiaire du FSD/SHARE.

Quelles sont les options disponibles ?

Deux : Un montant de 12 500 USD (13 000 USD en 2009-2010) pour une mission de 3 à 5 mois et un de 22 500 USD (24 000 USD en 2009-2010) pour 6 à 10 mois.

Les Rotariens ou leur famille sont-ils éligibles ?

Oui, car le programme est basé sur le bénévolat.

Les Anciens de la Fondation

Objectifs du programme

- Établir des liens entre les participants aux programmes de la Fondation et le Rotary.
- Leur garantir un bon accueil au sein de notre organisation.

- Les inciter à devenir rotariens.
- Leur donner les moyens de s'impliquer dans des actions ou de les soutenir financièrement.

Comment utiliser les Anciens dans le cadre de nos programmes ?

- Comme porte-parole des programmes de la Fondation
- Pour le recrutement de candidats
- Pour l'orientation des participants
- Comme conseillers aux comités de sélection des districts
- Pour des exposés lors des réunions ou conférences
- Comme mentors des participants actuels, Interactiens et Rotaractiens
- Dans le cadre d'actions de proximité
- Comme hôte dans le cadre des Échanges de jeunes
- Comme donateurs potentiels au Fonds de participation aux programmes et au Fonds permanent
- Comme membres d'une Association d'Anciens de la Fondation Rotary

Sujets de discussion

- Comment votre district peut-il mieux les impliquer ?
- Comment les clubs, les responsables de district et les coordinateurs Anciens de la Fondation peuvent-ils collaborer pour favoriser leur intégration aux activités des clubs ?
- Comment les clubs et les districts peuvent-ils favoriser les relations entre Rotariens et anciens bénéficiaires ?
- Comment solliciter des contributions d'Anciens de la Fondation ?
- Quels anciens bénéficiaires peut-on inviter à présenter des exposés dans les clubs ?
- Quel est l'intérêt d'avoir une association d'Anciens de la Fondation dans son district ?

Questions les plus fréquentes

Qu'entend-on par Anciens de la Fondation ?

Au nombre de 105 000 depuis 1947, il s'agit des boursiers, membres et chefs d'équipe EGE, étudiants des Centres du Rotary et du programme court de Thaïlande, professeurs de l'enseignement supérieur, récipiendaires de subvention Carl Miller, d'une subvention pour Volontaires du Rotary (anciennement subvention individuelle) ou d'une subvention Nouvelles possibilités d'action.

Qui sont les coordinateurs Anciens de la Fondation Rotary ?

Un groupe de 43 personnes à travers le monde nommées par les administrateurs de la Fondation Rotary pour servir de ressource auprès des clubs et districts, les aider à maintenir des relations de longue durée avec leurs Anciens et favoriser leur participation aux activités du Rotary. Ces coordinateurs collaborent aussi avec les services de la Fondation pour accroître la participation des

Anciens à des manifestations telles que les colloques, séminaires régionaux et autres activités de district. Ils travaillent aussi avec d'autres dirigeants au niveau du district et de la zone afin d'encourager l'intégration des Anciens dans les clubs et dans les campagnes de recherche de fonds pour la Fondation.

Recherche de fonds

Pourquoi financer la Fondation ?

- Dans le cadre de notre mission.

La mission de la Fondation Rotary du Rotary International est de permettre aux Rotariens de promouvoir l'entente mondiale, la bonne volonté et la paix en œuvrant dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté.

- La Fondation Rotary appartient aux Rotariens.

Cette fondation sert uniquement à soutenir les programmes du Rotary dans le monde entier. Ce sont les Rotariens qui décident à quels programmes ils désirent participer et le niveau du financement accordé. Chaque Rotarien souhaite avoir un impact sur le monde de demain et dans la vie d'autrui.

- La Fondation Rotary est très respectée.

La revue spécialisée *Chronicle of Philanthropy* place systématiquement la Fondation Rotary dans son classement des 400 meilleurs organismes américains de charité.

Répondre aujourd'hui aux besoins de demain

Description : Ce message chapeaute tous nos efforts de collecte de fonds. Il s'agit en fait de financer les programmes offerts tout en en assurant la pérennité au travers du Fonds de participation aux programmes et du Fonds permanent.

Il s'agit des *Sustaining Members*, PHF et Bienfaiteurs, tout comme de tous ceux qui versent un don majeur. À partir d'un total de 250 000 USD versés à la Fondation, on figure dans la Galerie Arch Klumph au siège.

Fonds de participation aux programmes

Comment collecter des fonds pour la Fondation

- Promouvoir le message *Répondre aujourd'hui aux besoins de demain*.
- Soutenir le Fonds de participation aux programmes. La campagne *Un don, chaque année* encourage chaque Rotarien à participer aux programmes de la Fondation et à la soutenir financièrement.
- Montrer l'exemple en s'engageant à verser une contribution annuelle, devenant ainsi un *Sustaining Member* de la Fondation (100 USD par an au Fonds de participation aux programmes).
- Demander à ce que chaque Rotarien verse 100 USD ou plus chaque année au Fonds de participation aux programmes. Veiller à ce que tous les clubs participent.
- Insister auprès des clubs sur la nécessité de se fixer un objectif annuel. Les clubs avec une moyenne de 100 dollars par membre doivent être encouragés à viser plus haut.
- Rechercher des dons majeurs comme primes de motivation.
- Manifestations spéciales :
 - Courses à pied
 - Dîners de la Fondation
 - Envoi de circulaires
 - Ventes aux enchères ou tombolas.
- Dons de contrepartie des entreprises/Mécénat des entreprises.
- Versements volontaires mensuels, trimestriels ou annuels par prélèvement automatique (au Canada).
- S'associer avec des organisations telles que United Way (Canada).

Questions les plus fréquentes

Quels sont les types de dons les plus courants ?

- Liquide ou cartes bancaires
- Actions
- Dons de contrepartie des sociétés ou mécénat d'entreprise
- Versement électronique (consulter votre bureau régional)

Pourquoi est-il souhaitable que chaque Rotarien prenne l'habitude de verser un don annuel ?

Le district finance sa participation aux programmes de la Fondation par l'intermédiaire de ce fonds.

En quoi consistent les Sustaining Members et pourquoi sont-ils importants ?

Pour obtenir ce titre, il suffit de s'engager à verser 100 dollars minimum tous les ans au Fonds de participation aux programmes.

Comment fixer les objectifs Dons annuels ?

Chaque club et district se donne un objectif, chaque année, supérieur à celui de l'année précédente.

Comment les dons annuels sont-ils crédités et distribués ?

Les contributions sont créditées au donateur, à son club et au district dans le cadre de son objectif annuel de contributions. Avec le système *SHARE*, 50 % du montant total des contributions du district au Fonds de participation aux programmes constituent le Fonds spécifique du district et financent la participation du district aux programmes de la Fondation trois ans plus tard. L'autre moitié s'ajoute au Fonds mondial qui est utilisé par la Fondation pour financer les programmes offerts aux districts indépendamment de leurs contributions (EGE, quote-part des subventions de contrepartie, etc.).

Les contributions affectées à des fins particulières comptent-elles pour l'objectif annuel du district en ce qui concerne le Fonds de participation aux programmes ?

Non. Ces contributions telles que les subventions de contrepartie, les dons à PolioPlus et les bourses personnalisées sont incluses au total des dons versés à la Fondation mais ne sont pas créditées dans le cadre de l'objectif annuel de dons au Fonds de participation aux programmes ni de celui du club/district.

Les contributions sont-elles affectées à un programme précis ?

Non.

Les contributions sont-elles comptabilisées pour l'attribution de Paul Harris Fellows ?

Oui.

Comment convaincre les Rotariens de l'importance des contributions annuelles ?

Il est vital que chaque Rotarien s'implique chaque année en participant aux programmes de la Fondation et en la soutenant financièrement. En parler dans le bulletin des clubs et du district, lors des séminaires Fondation de club ou de district ou d'autres réunions rotariennes. Saisir toute occasion de discuter de la Fondation et de ses programmes.

Une contribution à la Fondation . . .

Une contribution de 100 dollars permet :

- de financer une année scolaire en Thaïlande.
- de fournir des services sanitaires et dentaires à 25 personnes dans la région de Mexico.
- d'envoyer des manuels scolaires en Colombie.
- de financer le dépistage de l'ostéoporose pour 6 personnes aux États-Unis.
- de fournir de l'électricité à une entreprise agricole/centre de formation, gérée par des orphelins en Mongolie.

Une contribution de 500 dollars permet de financer :

- 7 opérations de la cataracte.
- des toilettes pour une école primaire (300 élèves et 11 instituteurs) en Afrique du Sud.
- des jouets et du mobilier pour un foyer pour enfants et femmes maltraités aux États-Unis.
- des ordinateurs pour une école primaire en Turquie.
- 15 chevalets pour des étudiants des Beaux-arts au Japon.

Une contribution de 1 000 dollars permet :

- de soutenir une UDC en Corée chargée de nettoyer un lac.
- de traiter 160 moustiquaires dans le cadre de la lutte contre le paludisme en Ouganda.
- d'équiper une aire de jeux au Mexique.
- d'équiper un centre pour enfants autistes en France.
- de creuser des puits et d'installer des pompes au Nigeria.

Une contribution de 5 000 dollars permet de financer :

- un approvisionnement en eau pour établir une exploitation piscicole dans un centre de formation agricole du Zimbabwe qui forme environ 50 personnes par an.
- une formation professionnelle en informatique, couture, tricot et broderie aux 5 000 résidents d'un bidonville de Delhi.
- des cours d'alphabétisation à 65 adultes dans une région rurale du Guatemala en fournissant une formation et des livres à 10 instructeurs.
- une clinique ophtalmologique en Inde.

Une contribution de 10 000 dollars permet de financer :

- un système sanitaire, des bananiers, une production avicole et des jardins suspendus en vue d'aider les Haïtiens de six villages à améliorer leurs conditions de vie.
- 50 opérations du bec de lièvre et des soins de rééducation au Mexique.
- 200 opérations de la cataracte au Brésil.
- l'équipement permettant de sauver des nouveau-nés dans un hôpital argentin.
- quatre mois d'études aux États-Unis pour un agronome du Ghana.
- un séjour de trois à cinq mois au Nigeria pour un professeur de sociologie américain.
- l'équipement d'une banque du sang en Inde.

Le Fonds permanent

Le Fonds permanent est un fonds de dotation investi ad aeternam dont une partie est dépensée chaque année dans le cadre des programmes de la Fondation Rotary.

- S'assurer que les clubs se fixent un objectif pour les bienfaiteurs et la Société des légataires.
- Encourager chaque Rotarien à devenir Bienfaiteur, en versant 1 000 dollars ou en effectuant un legs du même montant au Fonds permanent.
- Pour appartenir à la Société des légataires, il faut s'engager à hauteur de 10 000 dollars.
- Fonds personnalisé. Il est possible d'établir ce type de fonds à partir de 25 000 dollars.

Questions les plus fréquentes

Pourquoi a-t-on besoin d'un Fonds permanent ?

Établi en 1982, le Fonds permanent a pour but d'assurer la pérennité des programmes de la Fondation et de répondre aux besoins toujours grandissants.

Quelle est l'importance des legs ?

Tout comme il est demandé aux Rotariens de verser un don annuel au Fonds de participation aux programmes, il leur est suggéré de faire figurer la Fondation au nombre de leurs légataires avec un don au Fonds permanent (*Relever aujourd'hui les défis de demain* [173]).

Sous quelle forme ?

Au moyen de legs, dons immédiats, rentes viagères, trusts, actions, etc.

Peut-on affecter un don ?

Il est possible d'établir un Fonds personnalisé à partir de 25 000 dollars. Se renseigner auprès de la Fondation.

Quels sont les objectifs du Fonds permanent ?

Le but initial, fixé à 200 millions de dollars d'ici à 2005, a été atteint dès 1999. En octobre 2001, on s'est fixé un objectif de 500 millions d'ici au 30 juin 2005 et de 1 milliard de dollars d'ici 2025. L'objectif de 500 millions de dollars a été atteint en septembre 2006.

La totalité des produits d'investissement générés par le Fonds permanent est-elle dépensée ?

Chaque année les administrateurs revoient les dépenses en fonction d'une croissance continue de la valeur réelle du Fonds permanent. Le taux annuel de dépenses ne doit pas excéder le taux de rendement à long terme moins le taux d'inflation anticipé. Pour plus de renseignements, consulter le rapport financier du Fonds permanent sur le site www.rotary.org.

Dons majeurs

Il s'agit de dons d'un montant minimum de 10 000 dollars versés au Fonds de participation aux programmes ou en tant que contributions affectées. Les dons majeurs sont dépensés en totalité.

Options

- Don de 25 000 dollars : montant nécessaire pour établir un fonds personnalisé dans le cadre du Fonds permanent ; versé soit à *SHARE* soit au Fonds mondial.
- Don de 50 000 dollars : une partie des revenus du don au Fonds permanent peut financer un programme de la Fondation de type subvention humanitaire ou programme éducatif.
- Don de 150 000 dollars : minimum permettant d'établir un fonds personnalisé en faveur d'une action dans le cadre d'un des programmes de la Fondation (bourse d'études ou EGE pour un district spécifique).

Questions les plus fréquentes

À quelle occasion reconnaître les donateurs importants ?

La remise d'objets commémoratifs en cristal et insignes pour dons majeurs et/ou membre de la Société des légataires est recommandée durant des manifestations importantes organisées à l'échelle du district ou du club, pour reconnaître les nouveaux donateurs et encourager les dons, qu'il s'agisse d'un dîner, déjeuner ou cocktail.

Comment augmenter le nombre de dons majeurs ?

Les gouverneurs et leurs successeurs confient à des responsables Fonds permanent le soin d'identifier les Rotariens susceptibles d'effectuer un don majeur, de cultiver leur intérêt pour la Fondation et d'encourager les dons.

Je connais une veuve dont l'époux rotarien avait toujours soutenu financièrement la Fondation. Que dois-je faire ?

Informez le responsable Fonds permanent de votre district afin de la faire inviter aux manifestations Fondation Rotary locales et l'intéresser à devenir une donatrice. Vous pouvez aussi contacter le personnel de la Fondation à plannedgiving@rotary.org pour de plus amples renseignements.

Quels sont les types de dons acceptés par la Fondation ?

Les dons en espèces, les titres négociables, les biens immobiliers et mobiliers, les viagers, fiducies et dons d'assurance-vie. Une commission dépendant du secrétaire général étudie les cas particuliers. Les lignes de conduite en matière de dons sont disponibles sur le site www.rotary.org.

Être une ressource pour son district

- Créer une liste de conférenciers Fondation du district.
- Faire appel aux dirigeants de zone ou du district, à d'anciens boursiers, EGE ou au personnel de la Fondation pour vous aider à promouvoir la Fondation et la nécessité d'un soutien financier.
- Encourager les Rotariens à consulter souvent le site du Rotary, www.rotary.org.
- Commander des publications ou autre matériel en ligne à shop.rotary.org ou auprès de votre bureau régional.
- Faire connaître l'impact de la Fondation dans le monde entier.

Témoignages de reconnaissance et rapports

Les services Recherche de fonds sont chargés du suivi des contributions versées à la Fondation et des remises de témoignages de reconnaissance.

Sujets de discussion

- Le double rôle de la reconnaissance des contributions
 - Comme remerciement.
 - Promouvoir la Fondation et élargir son soutien financier.

- Catégories de témoignages
 1. *Sustaining Member* de la Fondation (100 dollars par an)
 2. *Paul Harris Fellow/PHF* (1 000 dollars)
 3. PHF multiple (1 000 à 9 000 dollars au-delà des 1 000 dollars du PHF initial)
 4. Bienfaiteur (1 000 dollars ou l'équivalent versés au Fonds permanent comptant ou par dispositions testamentaires)
 5. Dons majeurs (6 niveaux à partir de 10 000 dollars cumulés ou en une seule contribution versés personnellement à la Fondation)
 6. La Société des légataires (pour des legs de 10 000 dollars minimum, les niveaux correspondant à ceux des dons majeurs).

Titres Paul Harris Fellow Multiple

Lorsqu'un Paul Harris Fellow verse 1 000 dollars supplémentaires au Fonds de participation aux programmes, il/elle reçoit, sur demande, un saphir ; chaque don supplémentaire de 1 000 dollars à la Fondation (Fonds de participation aux programmes, subventions de contrepartie) donnant droit sur demande à un saphir supplémentaire jusqu'à concurrence de cinq. À partir de 7 000 dollars, le donateur a droit sur demande à un insigne avec un rubis ; chaque don de 1 000 dollars en donnant droit à un autre, jusqu'à concurrence de 3 rubis. Les PHF multiple ont la possibilité de désigner une autre personne comme PHF pour chaque nouvelle contribution de 1 000 USD.

Montant	Niveau
2 000 - 2 999,99 USD	1 saphir
3 000 - 3 999,99 USD	2 saphirs
4 000 - 4 999,99 USD	3 saphirs
5 000 - 5 999,99 USD	4 saphirs
6 000 - 6 999,99 USD	5 saphirs
7 000 - 7 999,99 USD	1 rubis
8 000 - 8 999,99 USD	2 rubis
9 000 - 9 999,99 USD	3 rubis

*Paul Harris Fellow/**Rotary Foundation Sustaining Member

Les contributions versées dans le cadre des programmes suivants sont comptabilisées pour les PHF : le Fonds de participation aux programmes ; les quotes-

parts des parrains pour les subventions de contrepartie approuvées par les administrateurs ; PolioPlus et le Fonds mondial. Les contributions au Fonds permanent donnent droit au titre de Bienfaiteur.

- Reconnaissance des clubs
 1. Club 100 % PHF (chaque membre actif du club est un Paul Harris Fellow)
 2. Club 100 % *Sustaining Member* (chaque membre actif du club contribue au moins 100 USD chaque année au Fonds de participation aux programmes)
 3. Club *Un don, chaque année* (club dont la moyenne de dons per capita est égale ou supérieure à 100 USD et dont chaque membre contribue à quelque niveau que ce soit au Fonds de participation aux programmes)
 4. Trois clubs ayant les niveaux de contribution per capita les plus élevés du district (minimum de 50 USD per capita)

Les deux rapports principaux

- Comptes rendus mensuels des contributions
 - *Destinés aux* gouverneurs, gouverneurs élus, responsables Fondation et Dons annuels, présidents et secrétaires des clubs.
 - *Fréquence* : disponibles sur le site du Rotary aux pages *Accès membres*. Attention : les dirigeants de club/district doivent s'inscrire pour y avoir accès.
 - *Contenu* : contributions par club au Fonds de participation aux programmes, au Fonds permanent et autres ; statistiques de don par club per capita au Fonds de participation aux programmes et palmarès des trois meilleurs clubs ; progression du district vers l'objectif fixé pour les dons généraux et l'objectif combiné des clubs ; progression du district en matière de participation à *SHARE*.
- *Club Recognition Summary Report* (Récapitulatif des témoignages de reconnaissance)
 - *Destiné aux* gouverneurs, gouverneurs élus, responsables Fondation, responsables Dons annuels, présidents et secrétaires de club ainsi qu'aux responsables Internet.
 - *Fréquence* : disponible sur le site du Rotary aux pages *Accès membres*. Attention : les dirigeants de club/district doivent s'inscrire pour y avoir accès.
 - *Contenu* : les PHF, les Sustaining Members, les PHF multiple et les Bienfaiteurs.
 - *Permet aux* clubs et aux districts de vérifier les témoignages de reconnaissance.
 - *Inclut également* : les points PHF disponibles.

SHARE

Système de financement de la Fondation, *SHARE* permet aux districts de participer aux programmes qui les intéressent. Tous les ans, les contributions du district sont réparties en deux catégories : 50 % des fonds sont alloués au Fonds spécifique du district (FSD) et 50 % vont au Fonds mondial qui finance les programmes offerts aux districts indépendamment de leurs contributions (un EGE/GSE tous les ans, 3-H, subventions de contrepartie, subventions pour Volontaires et les programmes pilotes).

Sujets de discussion

- Pourquoi *SHARE* (Partager en français) ?

Les Rotariens partagent leurs ressources avec les autres Rotariens ; les administrateurs partagent le pouvoir de décision avec les districts ; les Rotariens partagent le Rotary par l'intermédiaire de leur Fondation.

- Procédure

1. En janvier, le responsable Fondation reçoit la documentation *SHARE*, y compris le rapport *SHARE* et la feuille de travail du district.
2. Il s'agit ensuite de consulter les Rotariens du district sur les programmes qui les intéressent :
 - envoi de questionnaires aux clubs
 - dans la lettre mensuelle
 - à l'occasion des visites de clubs.
3. Après avoir reçu les résultats de cette consultation, la commission Fondation et le gouverneur tombent d'accord sur l'utilisation du FSD. Le district envoie à la Fondation les dossiers requis pour participer aux subventions de contrepartie, subventions simplifiées ou bourses, ou encore pour effectuer un don dans le cadre des Centres du Rotary pour études internationales. La Fondation déduit au fur et à mesure les montants requis du FSD (quand le don est effectué ou la subvention approuvée).
4. Les districts doivent soumettre les dons avant le 1^{er} mars afin de donner le temps aux districts bénéficiaires d'effectuer les démarches pour utiliser le don (sélection du boursier par exemple pour un don de bourse).

Questions les plus fréquentes

En quelle année les contributions effectuées en 2008-2009 seront-elles disponibles ?

Elles serviront à financer les programmes en 2011-2012. Grâce à ce cycle d'allocation, les dons sont investis pendant trois ans. Les dividendes permettent de couvrir les frais administratifs, de fonctionnement des programmes et de recherche de fonds

Que se passe-t-il si une partie du FSD n'est pas utilisée ?

Ces fonds ne sont pas perdus. Ils sont reportés sur une année ultérieure. Les districts sont cependant encouragés à allouer leur FSD au fur et à mesure afin d'éviter d'accumuler des fonds non utilisés limitant ainsi leur participation aux programmes.

Un Rotarien verse 10 000 dollars au Fonds permanent. Pourquoi cette somme n'apparaît-elle pas dans le solde du FSD de son district ?

Les dons au Fonds permanent ou avec affectation précise ne sont pas comptabilisés dans le cadre de SHARE. 50 % des intérêts réalisés sur les contributions au Fonds permanent pourront être crédités au FSD du district, si le donateur en fait la demande au moment de son don.

Lorsqu'un district n'a pas suffisamment d'argent sur son FSD pour un programme donné, une bourse par exemple, lui est-il possible d'emprunter sur l'année suivante ou d'effectuer une contribution supplémentaire utilisable de suite ?

Non. Toutes les contributions doivent être allouées dans le cadre du cycle triennal.

Jusqu'à présent les districts allouaient leur FSD en fonction du type et du nombre de bourses. Puisque cela ne se fait plus à l'avance, comment la Fondation sait-elle quelles bourses sont offertes par chaque district ?

Chaque district doit savoir à quels programmes il souhaite participer. La Fondation se limite à déduire les fonds une fois que le dossier est déposé et approuvé.

Les finances de la Fondation

Rapports financiers

La Fondation Rotary suit la réglementation comptable régissant, aux États-Unis, les états financiers des organisations à but non lucratif imposant une classification des ressources en trois catégories de capitaux propres – affectés à des fins particulières, temporairement affectés à des fins particulières et non affectés à des fins particulières.

- *Capitaux propres non affectés à des fins particulières par les donateurs.* Il s'agit principalement des contributions versées au Fonds de participation aux programmes auxquelles s'ajoutent les revenus, les dépenses, les plus values et les pertes liées aux Fonds.
- *Capitaux propres affectés temporairement à des fins particulières ou à des objectifs précis par les donateurs.* Le Fonds PolioPlus correspond à cette catégorie. Les contributions versées à titre privé ou par des gouvernements sont allouées à des programmes de vaccination. Actuellement, les revenus du Fonds PolioPlus sont comptabilisés en tant que capitaux propres non assujettis à des restrictions et financent les campagnes PolioPlus et les services administratifs correspondants.
- *Capitaux propres affectés à des fins particulières par les donateurs.* Correspondant principalement à des fonds de dotation tels que le Fonds permanent dont seuls les intérêts financent les programmes de la Fondation, ces revenus s'ajoutant aux capitaux propres non affectés à des fins particulières. Aucune restriction dans le temps ni d'objectifs particuliers ne s'applique dans ce cas.

Pour en savoir plus, consulter le *Rapport annuel de la Fondation* [187B-FR].



The Rotary Foundation
of Rotary International
One Rotary Center
1560 Sherman Avenue
Evanston, IL 60201-3698 États-Unis
www.rotary.org